

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**



**COMMUNE DE  
SAILLANT**

L'an deux mille vingt-quatre, le samedi 18 mai à 09 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la commune de SAILLANT dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Salle du Conseil, sous la présidence de Michel ROCHE, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 10

Présents (9) : Michel ROCHE, Danièle HORTALA, Yohann CARRET, Thibault CALMARD, Yvan CARRET, Mireille CARRET, Sandrine HAUTEVILLE, Gérard ROURE, Frédéric CHAZELLE

Absent (1) : Guy CHAZOT

Procuration (1) : Guy CHAZOT a donné procuration à Sandrine HAUTEVILLE

Nombre de votants : 10

Secrétaire de séance : Yvan CARRET

Date convocation : 07/05/2024

**9 ► CHOIX ENTREPRISES POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE LA ZONE DE LOISIRS DE FANGODY**

*Considérant* la validation du projet d'aménagement d'une zone de loisirs à Fangody avec espace parcours de santé, espace 3-12 ans et deux terrains de pétanque par délibération du Conseil municipal en date du 16 décembre 2023 ;

*Considérant* l'accord de subvention de la Région Auvergne Rhône Alpes pour ce projet à hauteur de 20 000,00 euros ;

*Considérant* le dossier de subvention reçu complet par les services du Département du Puy-de-dôme en attente d'instruction (subvention estimée à 40 % du montant des devis) ;

Il convient de valider les offres retenues pour ce projet.

Après analyses, les offres les mieux-disantes sont les suivantes :

- ESPACE PARCOURS DE SANTE : 14 873,35 € HT par la société RONDINO dont le siège social se situe à SAVIGNEUX (42)
- ESPACE 3-12 ANS : 36 228,81 € HT par la société RONDINO dont le siège social se situe à SAVIGNEUX (42)
- TERRAINS DE PETANQUE : 6 175,00 € HT par l'entreprise FAYASSON TP dont le siège social se situe à USSON EN FOREZ (42)

Soit un total de 57 277,16 € HT.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

↳ décide de confier les travaux aux entreprises RONDINO et FAYASSON TP comme citées précédemment ;

↳ autorise M. Le Maire à signer les devis et toutes les pièces afférentes à ces travaux ;

↳ charge M. Le Maire de l'exécution de la présente délibération

*Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que ci-dessus  
Au registre sont les signatures,  
Pour copie conforme,*

Le Maire,  
Michel ROCHE

